Commission européenne

Sommet social pour des emplois et une croissance équitables

Göteborg, le 17 novembre 2017

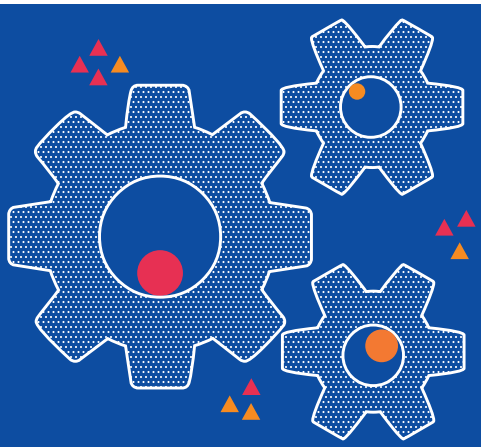

LA NOUVELLE STRATÉGIE EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES POUR L'EUROPE

La **nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe**, adoptée par la Commission en juin 2016, a lancé dix actions pour contribuer à doter les personnes de meilleures compétences dans l'Union européenne. Elle invite les États membres et les parties intéressées à améliorer la qualité des compétences et leur adéquation aux besoins du marché du travail. Le **socle européen des droits sociaux** prévoit également un droit à une éducation inclusive et de qualité, à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie.

INFORMATIONS PRINCIPALES

70 millions **d'Européens ne disposent pas de compétences suffisantes en lecture et en écriture**	**40%** **des employeurs européens affirment ne pas trouver de candidats possédant les compétences appropriées pour permettre à leur entreprise de se développer et d'innover**

LE POINT SUR LES DIX ACTIONS PRIORITAIRES DE LA NOUVELLE STRATÉGIE EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES POUR L'EUROPE:

L'initiative relative à des parcours de renforcement des compétences

- Recommandation du Conseil adoptée en décembre 2016 pour aider les personnes à acquérir des compétences de base;
- La Commission collabore avec les pays de l'UE et d'autres parties intéressées pour mettre en œuvre cette initiative;
- Les États membres doivent présenter leurs mesures d'ici à la mi-2018 au plus tard.

Faire de l'enseignement et de la formation professionnels un premier choix

La Commission poursuit ses travaux sur un ensemble de mesures, par exemple:

- La première édition de la semaine européenne des compétences professionnelles (décembre 2016) et la deuxième édition de la semaine européenne des compétences professionnelles (20 au 24 novembre 2017);
- L'initiative ErasmusPro, soutenue par le programme Erasmus+, afin d'encourager les stages de longue durée à l'étranger pour les apprenants et les apprentis de l'enseignement et de la formation professionnels – 50 000 jeunes pourraient en bénéficier au cours de la période 2018-2020;
- Un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité en vue d'accroître l'employabilité et le développement personnel des apprentis;
- L'Alliance européenne pour l'apprentissage a mobilisé à ce jour plus de 700 000 offres de postes d'apprentissage pour les jeunes.

Le cadre des compétences clés

- La recommandation de 2006 sur les compétences clés vise à contribuer au développement d'une éducation et d'une formation de qualité, tournées vers l'avenir et adaptées aux besoins de la société européenne. Un réexamen est en cours pour aider un plus grand nombre de personnes à acquérir le socle de compétences nécessaire pour vivre et travailler au XXIe siècle.
- La Commission prévoit d'adopter une proposition de révision de la recommandation au début de l'année 2018.

La coalition en faveur des compétences et des emplois dans le secteur du numérique

- Réunit les États membres, les entreprises et les acteurs de l'enseignement afin de prendre des mesures et de renforcer les compétences numériques de l'ensemble de la population, et non pas seulement des professionnels des TI;
- 17 coalitions nationales en faveur des compétences et des emplois dans le secteur du numérique sont déjà en place;
- 70 organisations se sont engagées à mener des actions en faveur des compétences numériques.

Le cadre européen des certifications

- Recommandation du Conseil, adoptée en mai 2017, afin de rendre les compétences et les qualifications plus visibles et plus aisément comparables dans toute l'Europe;
- Aide les employeurs à mieux comprendre les certifications étrangères.

L'outil de profilage des compétences des ressortissants de pays tiers

- Outil en ligne multilingue lancé le 20 juin 2017;
- Aide les autorités nationales à déterminer les compétences des ressortissants de pays tiers;
- Facilite l'accès des migrants de pays tiers à l'emploi ou à la formation et, en définitive, leur intégration dans la société;
- Disponible dans toutes les langues de l'UE ainsi qu'en arabe, farsi, pachtou, sorani, somali, tigrinya et turc.

Le cadre Europass

- La proposition de 2016 de la Commission modernise le CV Europass ainsi que d'autres documents Europass;
- Conçu pour offrir aux personnes des outils de meilleure qualité et plus faciles d'utilisation pour présenter leurs compétences;
- Fournit en temps réel des informations utiles pour aider à un choix de carrière et d'apprentissage;
- En cours de discussion entre le Parlement européen et le Conseil.

Analyse de la fuite des cerveaux

- La libre circulation à l'intérieur de l'Europe ouvre des perspectives mais pose également des défis;
- Certaines régions perdent des talents, ce qui agit comme un frein à leur compétitivité;
- D'ici à la mi-2018, une étude spécifique de la Commission devrait permettre de mieux appréhender les répercussions de cette fuite des cerveaux en Europe.

Le plan de coopération sectorielle en matière de compétences

- Le plan de coopération, lancé en janvier 2017, rassemble les entreprises, les syndicats, les établissements d'enseignement et de formation et d'autres parties prenantes;
- Vise à mettre au point des stratégies en matière de compétences qui répondent aux besoins de développement de secteurs spécifiques;
- Secteurs couverts à ce jour: automobile, défense, technologies maritimes, information géospatiale, textile, habillement, cuir et chaussure, tourisme, impression 3D, construction, transport maritime, chaîne de valeur du papier, énergies renouvelables et technologies vertes, industrie sidérurgique.

L'initiative sur le suivi des diplômés

- Les États membres se sont mis d'accord sur une recommandation concernant le suivi des diplômés. L'adoption par le Conseil devrait avoir lieu en novembre 2017;
- L'objectif est de mieux comprendre ce que font les diplômés des établissements d'enseignement supérieur et d'enseignement et de formation professionnels après avoir terminé leurs études ou leur formation.